

La vie de la cité

L'urbanisation : un sujet clivant et brûlant

Pour faire suite à une première réunion publique qui avait eu lieu le 10 janvier en mairie, l'association Gérardmer Patrimoine Nature et ses trois chevilles ouvrières ont donné une conférence presse afin de revenir sur les dossiers qui font grincer des dents, le tout avec l'éclairage d'architectes venus de différents horizons.

En dépit du contexte actuel, l'association poursuit donc activement sa démarche, avec la mise en service d'un outil de communication dynamique, par le biais site <http://www.gerardmer-patrimoine-nature.com>, qui recense l'historique de Gérardmer Patrimoine Nature, ses actions en cours et à venir, et propose chaque mercredi un édito sur un sujet à chaud signé par les 3 membres fondateurs que sont Anne Huart, Jean-Claude Crouvezier et Jacques Valentin. Ne pouvant pas actuellement rassembler leurs concitoyens pour présenter les actualités locales en matière d'urbanisme et en débattre comme lors de la réunion publique du janvier dernier, une conférence de presse en comité forcé restreint s'est donc tenue au siège de l'association ce mardi.

« Nous avions convié Messieurs les Députés des Vosges, M. Heinrich –Président de la Fédération Nationale des ScoT, ainsi que M. le Directeur Départemental du Territoire qui se sont excusés car ils étaient retenus par leurs obligations d'élus. M. le Maire de Gérardmer a décliné l'invitation estimant que c'était un peu tôt par rapport à la période de déconfinement progressif et parce qu'il ne peut pas « considérer cette conférence de presse comme une réunion à caractère privé » a-t-il précisé dans un courrier qu'il nous a fait parvenir. » « Nous tenons également à bien insister sur le fait que cette conférence n'a aucune visée électorale : elle a été programmée il y a trois semaines. Nous pensions alors que le deuxième tour aurait lieu après les deux mois d'été » expliquent les trois chevilles ouvrières de l'association. Néanmoins, Anne Huart, Jean-Claude Crouvezier et Jacques Valentin ont déploré l'absence du premier magistrat ou d'un élu pour le représenter : « Le dialogue semblait pour-



Jean-Claude Crouvezier, Jacques Valentin et Anne Huart ont donné une conférence de presse la semaine dernière aux Loges du parc à défaut de pouvoir tenir une nouvelle réunion publique en raison du contexte sanitaire.

tant bien engagé lors de notre première rencontre avec le maire, peu de temps après la création de l'association en novembre 2019. Avant même la réunion du 10 janvier, le maire et les élus de la majorité ont mis en cause Gérardmer Patrimoine Nature dans une lettre parue sur le bulletin municipal « Gérardmer Grandeur Nature ». Un droit de réponse nous a été refusé pour répondre à ces attaques. Par la suite, nous avons essuyé un autre refus quant à notre demande de subvention auprès de la Ville, notamment sous le prétexte que notre démarche serait « contre la commune » ! C'est tout l'inverse, nous souhaitons alerter sur la densification des constructions et contribuer à préserver la ville, son environnement, son patrimoine et son cadre de vie d'une urbanisation non contrôlée. (...) Nous rêvons d'un échange constructif. Mais clairement, notre souhait de dialogue avec la commune n'est pour l'instant pas partagé... » Cependant, si l'on en croit ses annonces, l'association prône plus que jamais le dialogue et la communication, que ce soit avec la municipalité comme avec l'ensemble des acteurs de l'urbanisation : architectes, promoteurs, l'Architecte des Bâtiments de France et autres citoyens concernés de près ou de loin par la question et qui souhaitent apporter leur pierre à l'édifice. Une démarche dans laquelle Gérardmer Patrimoine Nature a été conforté par des architectes (Gérômois de naissance,

de cœur ou pas du tout) qui ont spontanément rejoint l'association et/ou lui ont apporté un soutien. C'est le cas des deux Gérômois d'origine Arthur Poiret et Jérôme Thibaut qui ont pris la parole dans une vidéo que vous découvrirez prochainement, ou encore de Patrick Bouchain, connu et reconnu au niveau national qui intervient notamment sur France Inter. Sans s'être concertés au préalable, tous proposent des pistes de réflexion et évoquent cette nécessité de rétablir un dia-

logue positif, de « se regrouper » et de faire en sorte que la question de l'urbanisation soit plus participative avec par exemple des permanences, des ateliers, des réunions plus fréquents sur le sujet etc.

Bien entendu, et comme le précisait Jérôme Thibaut, dans l'immédiat la priorité reste sans doute « de faire appliquer avec justesse et égalité les documents existants (AVAP et PLU), lors de la délivrance de permis de construire » ce qui n'est vraisemblablement pas le cas dans certains dossiers selon Gérardmer Patrimoine Nature. De plus « faute de moyens nous a dit le maire, il n'y a aucun contrôle depuis 5 ans ! » L'association qui a fait un tour d'horizon des projets/dossiers les plus éloquentes. « Concernant la droite du lac, ce projet n'aurait même pas du voir le jour parce qu'il est tout simplement situé à côté de deux bâtiments remarquables. (...) La situation à la Tête du Costet est dramatique : le bornage des terrains est non conforme et pourtant les travaux ont débuté, les parcelles ont été viabilisées alors que rien n'a été validé de manière légale, c'est du délire ! » précise Jean-Claude Crouvezier. Il y a donc « urgence » pour reprendre les mots de l'association, il faut agir vite et se projeter sur le long terme pour Anne Huart, Jacques Valentin et Jean-Claude Crouvezier ainsi que les adhérents qui ont rejoint le mouvement et qui se sentent « moins seuls. »